

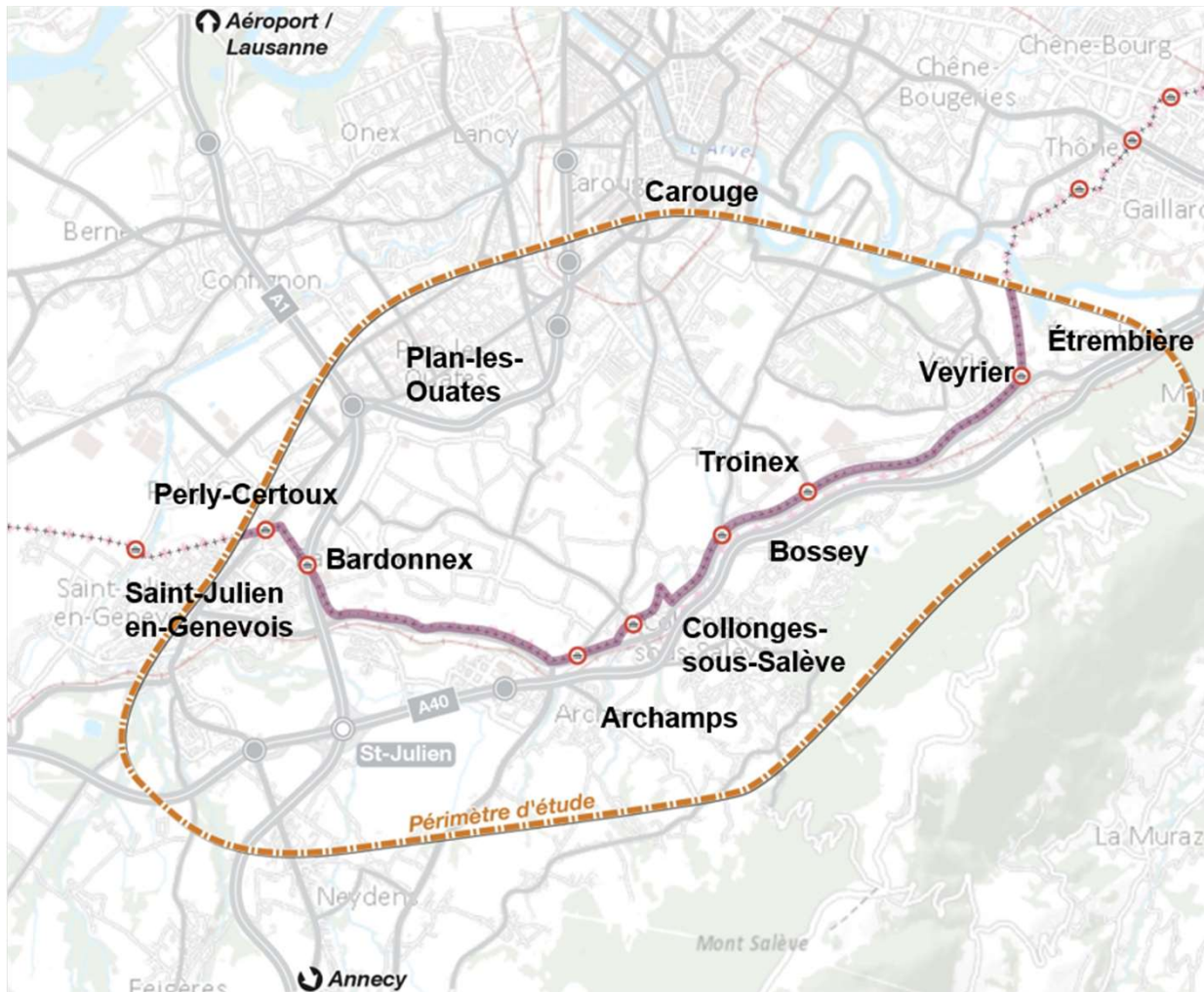
SÉANCE D'INFORMATION MESURES PROVISOIRES DE CIRCULATION

COMMUNE DE TROINEX

ZONE DES MARAIS

6 MARS 2025

NOUVEAU CONCEPT MULTIMODAL GENÈVE-SUD



- Répondre aux enjeux locaux des communes **genevoises** et **haut-savoyardes** du périmètre
- Fort développement **démographique** et **économique**
- Besoins en déplacements accrus
- Une étude partenariale



OBJECTIFS DU CONCEPT MULTIMODAL GENÈVE-SUD

- **Favoriser le report modal** au travers du développement d'alternatives fonctionnelles;
- **Améliorer** la qualité de vie des riverains et **soulager les traversées villageoises**;
- **Augmenter la vitesse commerciale** des transports publics;
- **Promouvoir** les mobilités actives;
- **Maîtriser les flux motorisés**;
- Répondre aux besoins de déplacements futurs.

PLAN D'ACTIONS DU CONCEPT MULTIMODAL GENÈVE-SUD

DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE DE GENÈVE-SUD

- Résoudre localement les problématiques relatives aux déplacements pendulaires

DES ACTIONS À UNE ÉCHELLE PLUS GLOBALE

- Pluralité d'actions transfrontalières pour une maîtrise du trafic individuel motorisé aux pôles émetteurs et récepteurs de ce trafic

DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

- Renforcer la cohérence des mesures transfrontalières

ÉLABORATION DES FICHES ACTIONS

- Nouvelle ligne de bus "rapide" transfrontalière
- Nouveaux carrefours et sites propres pour les bus
- Maillages et axes forts cyclables
- Itinéraires cyclables renforcés / sécurisés
- Pacification des traversées de villages
- Restrictions horaires sur le réseau de quartier
- Nouveaux P+R capacitaires

MESURES PROVISOIRES (MESURES À L'ESSAI)

PRINCIPES

1. Établissement d'un état de référence → situation actuelle



2. Mise en place des mesures à l'essai (*maximum 1 an*)



3. Monitoring et bilan des impacts des mesures à l'essai



4. Pérennisation ou suppression des mesures à l'essai

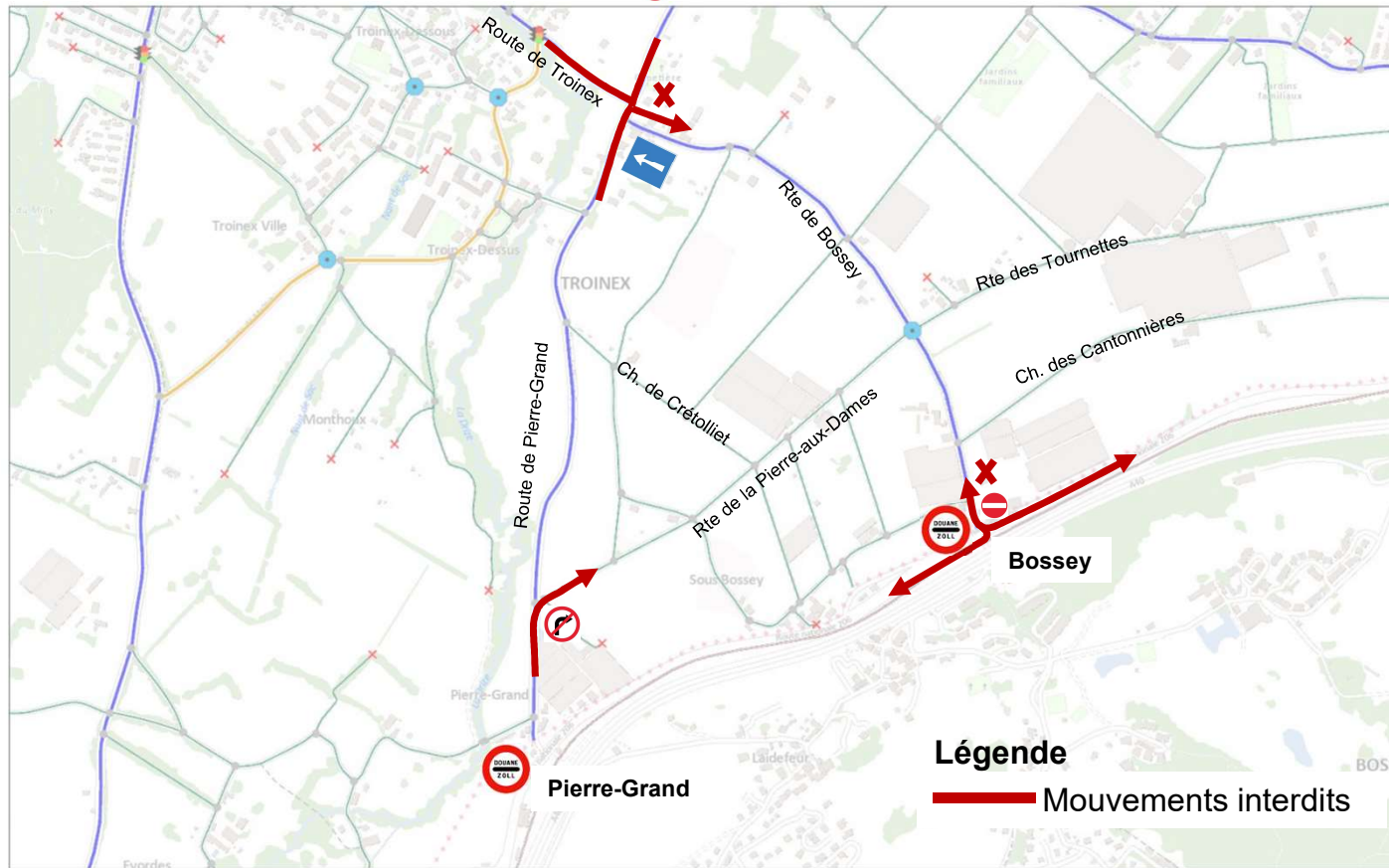
Toutes les mesures à l'essai peuvent être arrêtées à tout moment. Aucune obligation de les conduire jusqu'à 1 an.

MESURES PROVISOIRES (MESURES À L'ESSAI)

- Douane de Bossey
 - Fermeture nocturne de 22h00 à 8h30 pour les véhicules motorisés
 - Exceptés les cycles et les cyclomoteurs
- Route de Pierre-Grand
 - Restriction de mouvement d'obliquer à droite sur la route de la Pierre-aux-Dames de 5h00 à 9h00
 - Exceptés les véhicules accédant aux entreprises (travailleurs/clients/visiteurs)
 - Exceptés les services publics
 - Excepté trafic agricole
 - Exceptés les vélos et les cyclomoteurs
- Route de Bossey
 - Mise à sens unique ponctuelle entre l'intersection avec la route de Pierre-Grand et la fin du bâti
 - Autorisation de circulation en sens inverse pour les cycles et les cyclomoteurs

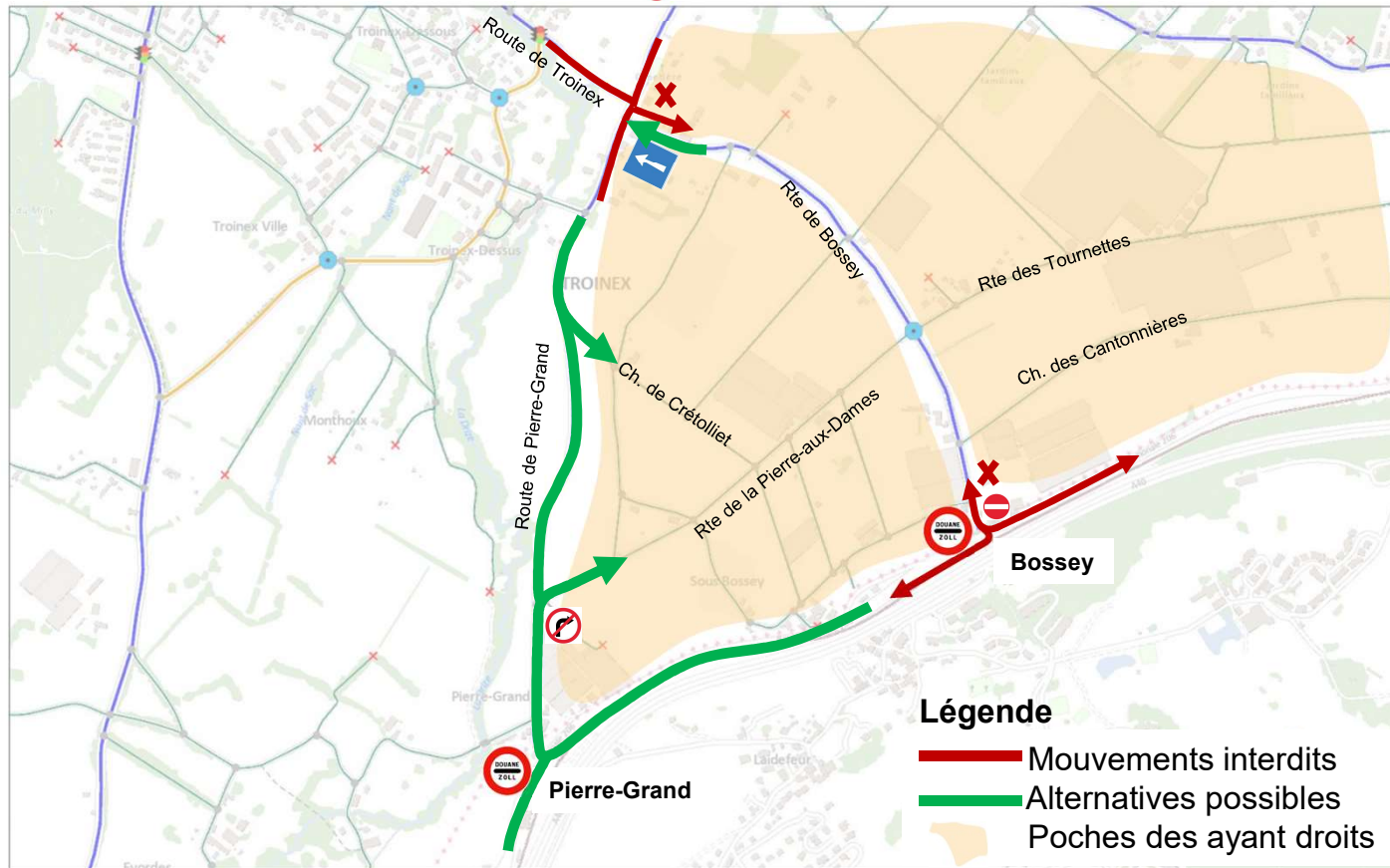
MESURES PROVISOIRES (MESURES À L'ESSAI)

FERMETURE DOUANE DE BOSSEY 22H00-8H30 / RESTRICTION TOURNER-À-DROITE 5H00-9H00 / SENS UNIQUE RTE DE BOSSEY



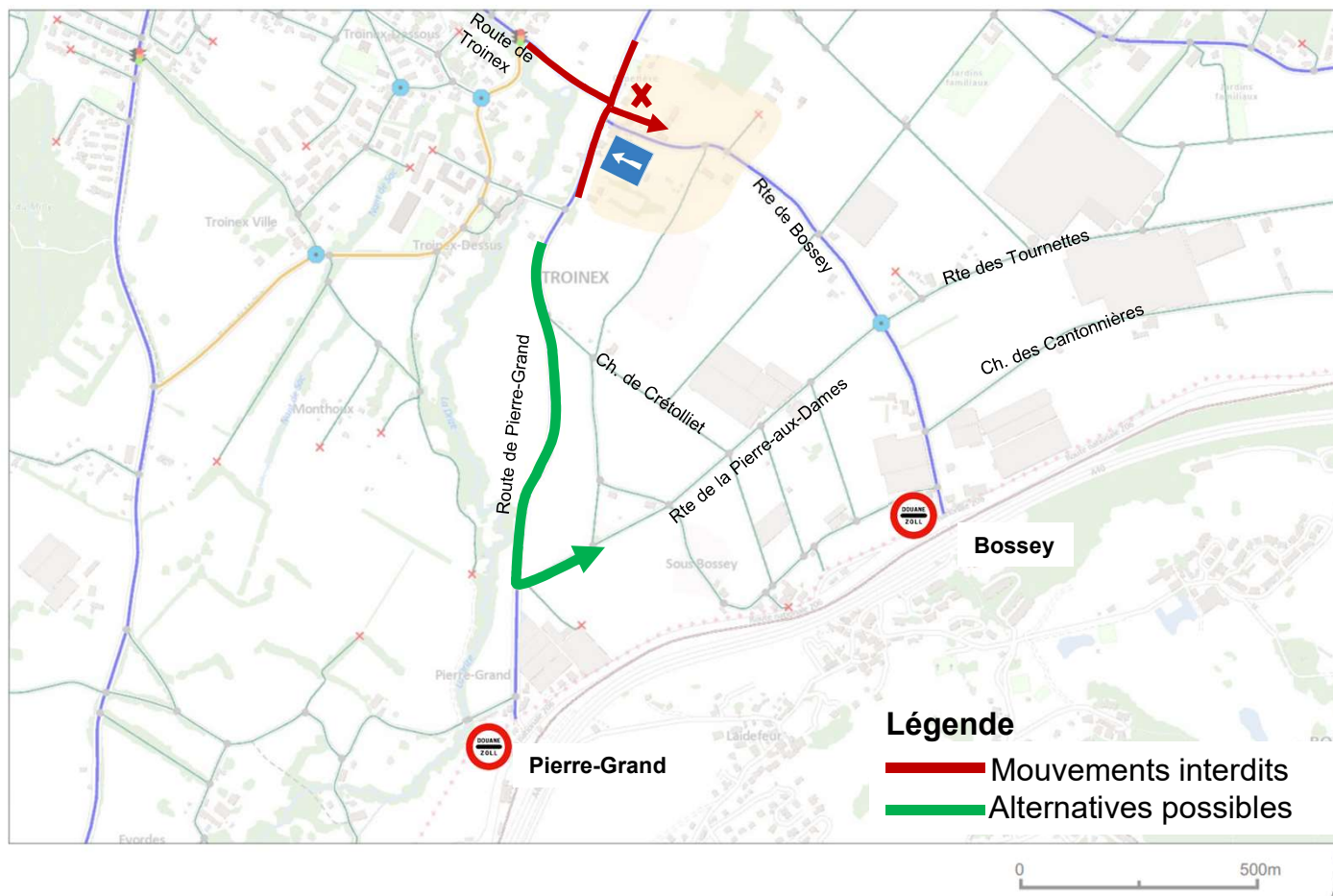
MESURES PROVISOIRES – ACCESSIBILITÉ DES AYANT DROITS

FERMETURE DOUANE DE BOSSEY 22H00-8H30 / RESTRICTION TOURNER-À-DROITE 5H00-9H00 / SENS UNIQUE RTE DE BOSSEY



MESURES PROVISOIRES – ACCESSIBILITÉ

MISE EN SENS UNIQUE PONCTUEL RTE DE BOSSEY ↑



MESURES PROVISOIRES (*MESURES À L'ESSAI*)

CONCLUSION

- Supprimer les cas de croisements non-sécurisés sur la route de Bossey
- Préserver le réseau de quartier et les habitants du trafic de transit pendulaire
- Canaliser le trafic sur le réseau le plus capacitaire
- Maintenir l'accessibilité locale pour les habitants, les exploitants et les entreprises

Prochaine étape

- mise en service : mi-avril 2025

**MERCI DE VOTRE ATTENTION ET
MAINTENANT PLACE À VOS
QUESTIONS**